

obstacles ne vous arrêtent pas et on les dirait plutôt inventés pour tout autres que pour vous, tant vous savez les éviter ou en adoucir la rigueur. Aussi est-ce pour moi un bonheur que d'aider le corps enseignant dans toute la mesure de mes faibles moyens. Oui ! je suis votre ami et l'admirateur sincère de vos travaux si importants et, il faut le dire, si peu rétribués.

Il y a eu des moments de crainte pour nos écoles normales, mais je puis dire que j'ai toujours été leur ami dévoué et que je les ai aidées et soutenues avec vigilance et sincérité. En agissant ainsi, je rendais service à votre chère association qui, je l'espère, continuera à progresser.

Vos conférences sont toujours instructives et je les suivrai autant qu'il me sera possible de le faire.

Je me joins à vous pour reconnaître les nombreux et importants services du digne principal de l'École normale Jacques-Cartier.

Ce savant illustre, mais si modeste, a donné à notre école un reflet dont l'éclat illumine toute notre province. Ses travaux littéraires et historiques le placent au premier rang de nos gloires nationales, et avec vous, je fais des vœux pour que Dieu nous le conserve encore longtemps à la direction de cette institution d'une indispensable utilité dans notre pays.

Je crois qu'il est de mon devoir de mentionner ici, que M. Meilleur, dans ses rapports, parle de l'enseignement polytechnique et il m'a semblé, en 1873, lorsque ma position me fournissait les moyens d'instituer cette école, que l'heure était venue de mettre à exécution le projet de mon regretté prédécesseur, projet dont j'avais apprécié la haute importance et que je considérais comme d'utilité publique. En cela, je fus puissamment aidé par mes collègues dans le gouvernement et par vous-même, Monsieur Archambault, et je puis ajouter, que, grâce au talent de son Directeur et des professeurs qui lui prêtent leur concours, elle a déjà porté des fruits, et qu'elle a rempli une lacune qu'il était intéressant de combler.

Pour vous, mon ami, Monsieur Archambault, nous avons travaillé ensemble plusieurs fois. Plusieurs fois j'ai eu à vous consulter, et toujours vous avez mis à ma disposition, votre savoir et votre expérience.

J'en ai bénéficié. C'était pour moi, des gages précieux, et si je les fais revivre publiquement, au risque d'offenser votre bienveillante amitié, croyez-le, c'est dans le but de vous offrir tous mes remerciements, et d'exprimer l'espoir que des liens si chers ne s'effaceront pas de ma mémoire.

(à suivre.)

PARTIE PRATIQUE

Instruction religieuse

EXPLICATION DU CATÉCHISME

Q. Qu'est-ce que le péché mortel ?

R. Le péché *mortel* est celui qui donne la *mort* à l'âme, en lui ôtant la grâce sanctifiante, en attirant la colère divine sur elle, et en la rendant digne des peines de l'enfer.

—Le mot mortel signifie ici, "qui donne la mort."

Nous disons que le péché mortel donne la mort à l'âme, non pas pour signifier que l'âme en état de péché mortel est réellement morte car notre âme étant immortelle ne peut cesser de vivre ou d'exister, mais c'est une manière de faire comprendre que le péché mortel prive notre âme de l'état de grâce, et la rend incapable de faire des œuvres méritoires pour le ciel, comme un homme mort qui ne peut plus agir sur la terre.

Etre en état de grâce c'est n'avoir aucun péché mortel dans son âme.

Q. Quand est-ce qu'un péché est mortel ?

R. Un péché est mortel quand on désobéit à Dieu en *matière grave avec réflexion suffisante et plein consentement* de la volonté.

—*Par matière grave* on entend une chose considérable, un point important de la loi de Dieu. Exemple : blasphémer; tuer son prochain, c'est désobéir à Dieu en matière grave parce que le respect de Dieu, le respect de la vie du prochain sont des devoirs très importants. Voler un centin ce n'est pas désobéir à Dieu en matière grave, parce que un centin est une chose peu importante.

Avec réflexion suffisante, signifie en sachant que ce que l'on fait est très mal.